

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François VEUILLOT

Le Pape de la prière (Léon XIII)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1903, tome 5, p. 281

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le Pape de la prière

Si Léon XIII a fait de grandes choses, obtenu des résultats inespérés, construit des monuments durables, on peut affirmer qu'il le doit à la prière. Nul Pape n'a été plus surnaturel que ce Pontife où les libres-penseurs admirent surtout un génial homme d'Etat. Quel tendre amour et quelle confiance angélique il portait à Marie ! Par un de ses premiers actes, il avait couronné la Vierge de la Salette et mis son sanctuaire au rang des basiliques ; une de ses préoccupations dernières fut de préparer le cinquantenaire de l'Immaculée-Conception. Entre temps, il avait consacré au Rosaire tout un bouquet d'Encycliques et tout un mois de chaque année. En maintes occasions la Vierge était son recours ; pour obtenir la conversion de l'Angleterre, il érigeait l'archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion et, si nous voulions citer tous les traits analogues, ce n'est pas un paragraphe, c'est un article entier qu'il faudrait réserver à la piété de Léon XIII.

Per Mariam ad Jesum. Le culte de Marie devait conduire le Souverain Pontife à exalter la dévotion pour la personne sacrée de Notre-Seigneur. On n'ignore pas, en effet, le zèle que le Saint-Père a déployé en faveur de la très sainte Eucharistie ; dès les premiers temps de son règne, il fondait à Rome l'Adoration réparatrice des nations catholiques ; en 1893, il chargeait le cardinal Langénieux de le représenter, comme légat pontifical, au Congrès eucharistique de Jérusalem ; en 1900, il consacrait le 20^e siècle au Christ Rédempteur.

Ce qu'il a fait pour le Sacré-Cœur est dans toutes les mémoires. En 1894, il avait octroyé d'insignes privilèges à la basilique de Montmartre. En 1899, au lendemain de la redoutable opération qu'il venait de subir, il embrassa le genre humain tout entier, les infidèles avec les chrétiens, pour le consacrer au Cœur de Jésus. En même temps, par une Encyclique mémorable, il précisait la portée de ce geste immense ; et, dans la suite, il voulut en prolonger les effets par des instructions pratiques à l'épiscopat des deux continents.

Faut-il citer encore son Encyclique en l'honneur du Saint-Esprit et la neuvaine dont il ordonna de faire précéder la Pentecôte ; ses encouragements à prier saint Michel et l'oraison spéciale qu'il prescrivit d'adresser, après la messe, au prince des Archanges ; son Encyclique relative à Saint Joseph et la consécration des familles chrétiennes à la Sainte-Famille, dont il indiqua la formule dans une lettre au cardinal Bausa ; ses nombreux et pressants appels en faveur du Tiers-Ordre franciscain et les nouvelles constitutions qu'il rédigea pour cette milice chrétienne ; son invitation à célébrer le centenaire de saint Louis de Gonzague et les discours où il engagea la jeunesse à choisir pour patron le novice angélique ?... Il nous faut, à regret, limiter l'énumération. Nous aurions pu la poursuivre.

Nous ne terminerons pas néanmoins ce paragraphe, sans avoir noté encore un double fait : sur soixante-trois béatifications prononcées dans le cours du dix-neuvième siècle, Léon XIII en a décrété vingt-huit ; sur trente et une canonisations proclamées pendant la même période, onze ont été promulguées par lui.